

PRODUCTION DE BIENS, UNE RESULTANTE DE L'ACTIVITE COTONNIERE DANS L'ESPACE SIKASSOIS AU MALI

Arouna DEMBELE (Doctorant)

Jérôme ALOKO-N'GUESSAN (Directeur de recherche)

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Abstract

The supply of equipment in the cotton growing areas in the Sikasso region is partially due to the impact cotton growing activity. Indeed, the acquisition of goods by the cotton growers is stimulated by the State policy. This analysis aims at capturing the equipment involved in the growing of the cotton tree. In fact, they demonstrate the linkages between the cotton producers and the framework of this growth of goods. The scaling of wealth in the environment constitutes the fundamentals of development. The use of infrastructures (such as school, health facility, and store) creates formerly inexistent jobs in such rural sub-areas. The best outcome of this exercise was focused on literary questioning and a survey among the cotton producers in Sikasso region.

Keywords: Goods production, cotton growing activity, Sikasso, and Mali

Résumé

La mise en place des équipements dans les espaces cotonniers sikassoïses est, en partie, la conséquence de l'activité cotonnière. En effet, l'acquisition de biens par les exploitants cotonniers est favorisée par la politique de l'Etat. Cette analyse vise à cerner les équipements induits par la culture du cotonnier. Les résultats de nos enquêtes montrent une forte mise en place des biens apportés par l'activité cotonnière. Ainsi, ils prouvent des clivages entre les producteurs dans le cadre de cette émergence de biens. L'échelonnement de ce capital dans l'espace constitue l'assise fondamentale du développement. L'opérationnalisation de certains équipements (école, maternité, magasin) crée des fonctions jadis inexistantes sur ces sous terroirs. Le meilleur aboutissement de cet exercice s'est fondé sur un questionnement de la littérature et une enquête auprès des exploitants cotonniers de Sikasso.

Mots clés : Production de biens, activité cotonnière, Sikasso, Mali

Introduction

Pays à vocation agro-pastorale, le Mali, dès son accession à l'indépendance, a adopté une politique volontariste de développement de son territoire. Cette volonté a permis au secteur primaire, « cheville ouvrière » de l'économie du pays, de bénéficier d'importantes réformes pour son développement. Ce secteur joue de multiples rôles : occupe la quasi-totalité de la population rurale et génère des ressources financières. De même, il offre des opportunités d'emploi en milieu urbain liées à la transformation des produits agricoles. En vue de consolider les apports du secteur agricole, le gouvernement a entrepris son encadrement à travers certaines réformes. Entre autres, citons la création de structures comme la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) en 1974 ; la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) en 1981. En sus, le gouvernement a aussi encouragé l'initiative privée à travers une stratégie d'appui aux producteurs. Devant le tableau des efforts un questionnement surgit. Quels profits les producteurs¹ ont-ils tiré des réformes ? Nous voulons, à partir de cette recherche, étudier le niveau d'équipement des producteurs de la région de Sikasso. La culture du cotonnier, a priori, serait un facteur d'équipement des exploitants de la région de Sikasso.

La revue de la littérature

De nombreux pays accordent une place de choix à la culture du cotonnier. Traducteur certain de son importance, l'intéressement des pays au coton n'a pas manqué de retenir l'attention des chercheurs. Les axes abordés sont divers et multiples. SCHWARTZ (1985), dans une étude sur le coton au Togo, s'est intéressé à la genèse de ladite culture, aux systèmes agraires anciens, aux problèmes et effets rétroactifs sur les cultures dites vivrières. Pour cet auteur, la culture du coton bien que confrontée à des problèmes délicats est bénéfique pour les producteurs. Il n'existe aucune autre culture d'exportation en Afrique de l'Ouest et du Centre qui donne la même rivalité économique pouvant relayer le coton (MIROUDOT, 2004). Aussi, la culture du coton constitue un atout de développement des zones cotonnières au Bénin (OBEPAB, 2002). Dans le même registre, CHAUCHART(2005) soutient que la culture du coton n'arrête de se développer aussi bien en termes de superficie qu'en termes de productivité. Pour lui ce constat justifie l'enthousiasme des exploitants du Burkina Faso mais aussi le progrès des conditions de production. Il prouve que le coton constitue à la fois une source de monétarisation et un moteur de développement socio-économique. En confirmant l'assertion de CHAUCHART (2005), KOFFI (2011) affirme

¹Dans cet article, nous utilisons : producteur, producteur de coton, exploitant, exploitant cotonnier, paysan pour désigner « chef d'exploitation de coton ». Ceci revient à dire que producteur, producteur de coton, exploitant, exploitant cotonnier, paysan, chef d'exploitation de coton ont le même sens littéral dans cet article avec la même intensité.

que la culture du coton participe, au regard de sa situation, à l'introduction des paysans dans l'économie de marché avec l'émergence et l'accès aux biens nouveaux. Par contre OXFAM (2002) soutient que le coton a dévasté l'Afrique centrale et occidentale avec plus de 10 000 000 de personnes infectées et des millions affectées. En son de cloche identique, GAHUNGU (2012) a fait une analyse de la filière cotonnière du Burundi et a montré que tous les indices économiques de la filière exposent une mauvaise performance économique et cette filière n'amène plus ce qu'on espérait d'elle. Au Mali, le coton n'est plus un facteur de progrès mais les plus démunies vont continuer à le travailler en dehors d'autres possibilités (DELARUE et al, 2009). Or, FOLEFACK (2010) mentionne que le coton est un exemple de succès économique insigne en Afrique subsaharienne (...). A partir de la revue de littérature nous comprenons que la question de l'utilité de l'activité cotonnière fait l'objet d'un débat contradictoire entre auteurs.

Cadre méthodologique

La méthode d'échantillonnage est l'ensemble des procédures régies par des règles qu'on peut adopter pour parvenir à la constitution d'un échantillon. Ces procédures sont nombreuses et peuvent être classées en trois grands ensembles: les méthodes d'échantillonnage probabilistes, non probabilistes et spatiales probabilistes (GUMUCHIAN et MAROIS, 2000). L'échantillonnage aléatoire simple, une des méthodes d'échantillonnage probabilistes, a été choisi pour la constitution de notre échantillon. C'est une technique d'échantillonnage dont le choix des objets, des sujets ou des unités spatiales se fait de façon aléatoire et souvent avec une table de nombres aléatoires (GUMUCHIAN et MAROIS, 2000 op cite). Pour ces auteurs, cette méthode exige, en premier lieu, que la base d'échantillonnage couvre toutes les unités à partir desquelles le tri des personnes, des objets ou unités spatiales est effectué. Ils soutiennent enfin que les entités soient triées sur la base d'un échantillonnage aléatoire indépendant. Et qu'une personne ou un objet n'est sélectionné qu'une seule fois et toutes les unités spatiales ont la même chance d'être triées dans l'échantillon.

Pré-enquête et composition de l'échantillon

Nous avons entrepris une pré-enquête au deuxième trimestre de l'année 2012. Elle avait pour objet d'éprouver le questionnaire et le guide d'entretien. A la fin de cette phase, jugé a-t-il été nécessaire d'apporter une inflexion aux outils de recherche. Cet apport d'éléments nouveaux dans le questionnaire et au guide d'entretien nous a permis de prendre en compte d'autres dimensions de la question de recherche.

La base de notre échantillon a été constituée des 96 520 producteurs des 18 secteurs et des 272 ZPA de la région de Sikasso². Notre enquête s'est étendue sur les 18 secteurs de la région et nous avons enquêté aléatoirement 500 sur 96 520 producteurs. La distribution de ces 500 paysans a été faite proportionnellement à la taille de l'effectif des exploitants de chaque secteur³ dans l'effectif total des producteurs de coton de la région. En ce qui concerne le tri des ZPA à l'intérieur de chaque secteur, nous avons d'abord stratifié les ZPA selon l'effectif des paysans en trois ensembles : zone de petit effectif, de moyen effectif et de grand effectif. La stratification s'est fondée sur le calcul de l'effectif moyen des producteurs par ZPA qui est de 355. Toute ZPA⁴ possédant un effectif inférieur à 355 est dite petite zone. Nous avons considéré, toute Zone de Production Agricole (ZPA) disposant un effectif compris entre 355 inclus et 400 exclus, moyenne. Toute ZPA renfermant un effectif égal ou supérieur à 400 exploitants est classée grande zone. Dans le souci de faire une analyse transversale au niveau de chaque secteur, nous avons fait un tri aléatoire d'une ZPA dans chacun des trois ensembles de la stratification. Ce qui nous a donné un effectif de 53 ZPA⁵ sélectionnées pour l'enquête. Cette analyse transversale a pour avantage de faire apparaître les réalités recherchées de chacun des trois ensembles du secteur.

Enquête proprement dite

Pour cueillir généralement les mangues, il faut se rendre auprès du manguier. De même, pour avoir une foultitude d'informations sur l'exploitation cotonnière, il est important d'interroger les exploitants pour connaître la réalité qui en découle dans le domaine cotonnier. L'enquête (avec le questionnaire) de cette étude a été adressée aux producteurs de coton de la région de Sikasso. Elle avait pour objectif: rechercher des renseignements pour confirmer ou infirmer notre hypothèse. Les chefs des exploitations de coton sont complètement impliqués dans la gestion du revenu cotonnier. Ils sont mieux placés pour nous fournir des informations fiables. En outre, des entretiens (avec le guide) ont été faits avec des membres du CA des SCPC.

Les informations recueillies auprès des producteurs sont relatives aux variables socio-spatiales. Ainsi, celles obtenues auprès des personnes

²La région de Sikasso a vu le jour suite au découpage administratif du pays en région. Elle a été subdivisée par la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) en plusieurs secteurs.

³Le secteur est un découpage CMDT. Chaque secteur constitue un espace artificiel modifiable par cette structure. Le secteur regroupe plusieurs ZPA.

⁴La Zone de Production Agricole (ZPA) est une subdivision du secteur par la CMDT. Elle renferme beaucoup de Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton (SCPC).

⁵Il existe 3 ensembles dans chaque secteur et on a 18 secteurs dans la région. Le moyen ensemble de kléla conformément à la stratification ne dispose pas de ZPA. Ce qui donne un effectif de 53 ZPA sélectionnées.

ressources (membres du CA des SCPC) étaient aussi liées à ces variables. Cette obtention de multiples informations ouvrait la voie au traitement de celles-ci.

Le traitement des données

Le traitement des données est un processus qui consiste à analyser les informations obtenues sur le terrain et dans les bibliothèques. Cette analyse a été faite sous deux formes : le traitement manuel des données, relatif aux questions qualitatives de notre recherche, concerne l'analyse des différents propos recueillis auprès des producteurs et des personnes ressources (membres du CA des SCPC) et dans le cadre des interrogations quantitatives, nous avons procédé au traitement avec le logiciel SPSS 11.0. Les résultats issus de ce traitement assisté par l'ordinateur ont servi pour l'élaboration des tableaux. Pour la transformation d'un de nos tableaux en graphique, le logiciel Excel a été utilisé. Quant aux cartes, elles ont, dans leur totalité, été réalisées grâce aux logiciels MapInfo et Arc-GIS.

Résultats et discussion

Les équipements de production, un capital utile

L'exploitation agricole jadis connaissait des moyens rudimentaires de production notamment la houe et la daba. Ces moyens de production servaient à la fois au labour et au désherbage. Les superficies emblavées par les exploitants étaient restreintes (2 voire rarement 4 ha). Les productions étaient destinées à la consommation familiale. L'apparition de la culture du cotonnier dans les exploitations a engendré l'émergence des moyens mécaniques de production encore plus rapides (charrue, herse, semoir, tracteur). Le revenu cotonnier demeure un important capital participant à l'emplette des équipements de culture. Les producteurs, après le paiement du gain cotonnier, s'acquittent de leurs dépenses exigées et utilisent une partie de la fraction restée pour l'achat des équipements agricoles. L'opportunité donnée par des institutions financières profite beaucoup aux paysans. Les moyens de production acquis leur permettent d'étendre les superficies emblavées. Le tableau n°1 expose la distribution des exploitants en fonction de l'acquisition des animaux et de celle de moyens mécaniques de production.

Tableau n°1 : Exploitants cotonniers et acquisition des biens utilisés dans l'exploitation

Filiales	Producteurs disposant des animaux grâce au revenu cotonnier		Producteurs n'ayant pas obtenu des animaux grâce au revenu cotonnier		Producteurs possédant un moyen mécanique de production grâce au coton		Producteurs ne possédant pas un moyen mécanique de production grâce au coton		Total	
	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%
Sud	251	83,1	51	16,9	270	89,4	32	10,6	302	100
Nord-Est	172	86,9	26	13,1	180	90,9	18	9,1	198	100
Total	423	84,6	77	15,4	450	90,0	50	10,0	500	100

Source : Enquête personnelle, 2012

Dans le souci de bien produire, les exploitants ont épargné une fraction de leur revenu cotonnier pour pouvoir acheter les animaux de culture à savoir : bœufs, ânes et chevaux. Au fur et à mesure, ils se sont dotés aussi en vaches, ânesses et juments pour la procréation. La procréation de ces femelles a permis aux exploitants de posséder un important bétail réservoir d'animaux de trait participant aux activités agricoles. En outre, les institutions financières ont ouvert d'énormes possibilités aux producteurs dans le cadre de l'acquisition des ces animaux de culture. Ce qui a rapidement accentué l'obtention du capital animal dans les espaces cotonniers. Selon les résultats de nos enquêtes, 16,9% des producteurs de la filiale Sud n'ont pas pu avoir des animaux avec l'activité cotonnière. De même, 13,1% des exploitants de la filiale Nord-Est n'ont pas obtenu des animaux avec le profit cotonnier. Ainsi, le revenu cotonnier, à l'échelle régionale, n'a pas permis à 15,4% des paysans de posséder des animaux. A l'opposé, 83,1% ; 86,9% et 84,6% des producteurs disposent des animaux grâce au revenu cotonnier respectivement pour la filiale Sud ; Nord-Est et l'ensemble de la région. De tels volumes d'exploitants ayant obtenu des animaux incitent à voir la distribution des producteurs en fonction de l'acquisition des moyens mécaniques de production.

Les revenus générés par l'activité cotonnière ont permis aux producteurs de s'approprier des animaux de culture. Cette appropriation a poussé les exploitants à l'achat des équipements mécaniques de production comme les charrues, les herses, les semoirs et les charrettes. A ces biens de culture vient s'ajouter le tracteur.

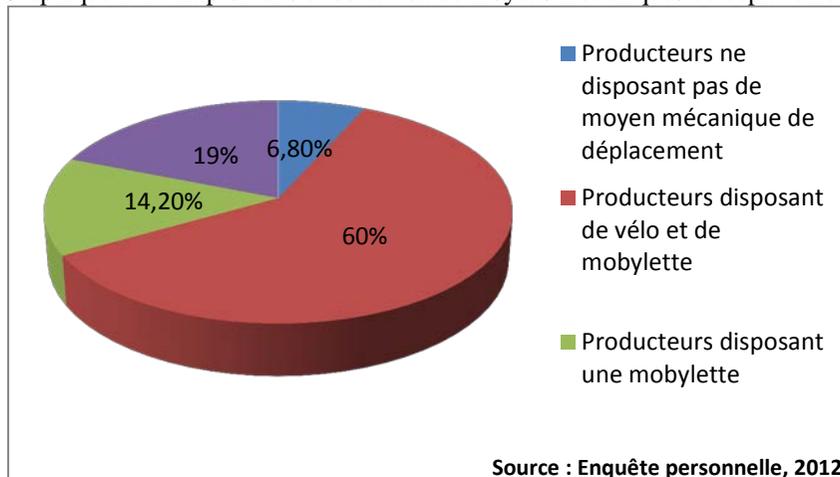
Le niveau d'obtention des moyens mécaniques de production avec le revenu cotonnier diffère d'une filiale à une autre. Les résultats de notre enquête prouvent que 89,4% et 90,9% des producteurs possèdent des moyens mécaniques de production avec le profit cotonnier pour successivement les filiales: Sud et Nord-Est. Dans l'ensemble de la région d'étude, nos résultats montrent que 90,0% des exploitants ont obtenu des moyens mécaniques de

production avec le revenu cotonnier. En effet, la culture du cotonnier a diversifié les moyens de production dans les exploitations rehaussant d'une part les superficies emblavées et d'autre part contribuant à l'accroissement de la production et de la productivité.

Une forte acquisition de moyens mécaniques de déplacement par les producteurs

L'activité cotonnière a permis l'équipement des producteurs dans l'angle des moyens de production (animaux et moyens mécaniques de production) mais sa signature dans le cadre de l'obtention des moyens de déplacement l'en est de plus. Dans l'exploitation cotonnière l'entrebâillement des premières capsules occasionne une jubilation chez les jeunes membres de cette Unité de Production Cotonnière (UPC). Ces adolescents, dans leur joie, vont jusqu'à comparer les capsules ouvertes aux clignotants d'un moyen de déplacement. Ainsi, au moment de la récolte, ils n'hésitent pas à demander aux récoltants de prendre soin des clignotants de leur futur engin de déplacement. Le coton-graine récolté et entreposé sur l'aire d'entassement représente pour ces jeunes le phare de leur futur engin. De facto, un tel comportement des actifs repose sur une politique excitative du chef de l'UPC dans ce sens. Mais ici, la « bonne campagne » est l'assise fondamentale de cette politique. L'achat d'un moyen de déplacement, sur une telle base, est loin d'être surprenant. Notre questionnaire a pris en compte l'acquisition des moyens mécaniques de déplacement par les paysans. Les résultats obtenus ont favorisé la réalisation du graphique n°1.

Graphique n°1 : Exploitants et obtention de moyens mécaniques de déplacement



Deux facteurs expliquent cette forte acquisition des moyens mécaniques de déplacement par les exploitants (93,2%) avec le profit cotonnier. Le premier facteur réside dans l'urgence des déplacements comme accompagner un patient à un centre de santé. Le deuxième et le dernier facteur est d'ordre exclusivement affectif de certains exploitants cottonniers à posséder ces engins pour le luxe. Ces producteurs font flèche contre tout bois pour se procurer réellement de ces engins.

Un espace caractérisé par une forte évolution de l'habitat

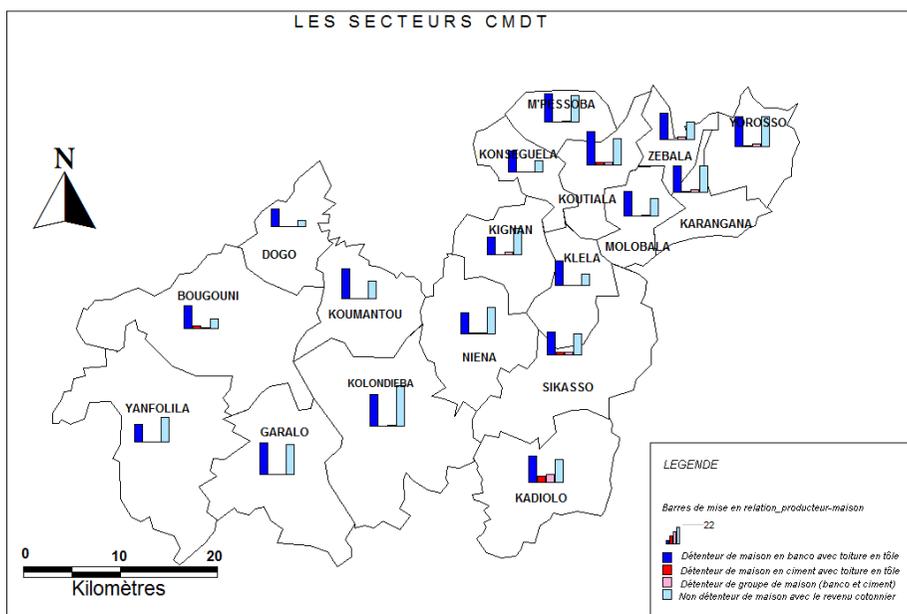
Au cours de l'histoire, l'habitat du producteur sikassoïse a connu une forte évolution. Jadis, la configuration dans la disposition des éléments constituant l'habitat montrait l'attachement profond de son propriétaire à sa tradition. Les maisons en banco étaient disposées les unes à la suite des autres formant un rond. Elles avaient une forme ronde, un plancher couvert de banco bien compacté, des murs enduits d'argile blanc ou rouge à l'intérieur. A l'extérieur, un mélange d'argile et de crottin d'âne tenait lieu d'enduit. Le toit était fait de bois et recouvert de banco. Les portes et les fenêtres étaient toutes en bois. Un vestibule, dans lequel étaient entassées des peaux d'animaux pour recevoir les visiteurs, tenait lieu de passage vers la cour des maisons. La cuisine était construite de la même façon que la maison. Les greniers faits de chaume étaient situés au centre de la cour. Cela témoignait l'importance que les anciens accordaient aux céréales.

Aujourd'hui l'habitat sikassoïse a tiré bénéfice de l'activité cotonnière. L'annuel travail harassant de l'enduit de la demeure et les inondations ont poussé les producteurs à s'orienter vers la construction en ciment. En effet, après le paiement du revenu cotonnier par la CMDT, les producteurs s'acquittent de leurs dépenses de base et épargnent la fraction restée dans les structures financières. Cette épargne est utilisée pour l'achat des matériaux de construction (tôle, fil de fer, bois). Ces matériaux ainsi achetés entrent dans l'amélioration de l'habitat. Le vestibule ici a presque disparu. La cuisine et les toilettes sont devenues rectangulaires. Quant au grenier, il est construit avec un mélange à base d'argile. Les maisons ont une forme rectangulaire. Elles sont construites d'une part en banco mais couvertes de tôle et, d'autre part en ciment et couvertes également de tôle. Cette transformation de l'habitat est la conséquence d'une augmentation du prix du coton-graine payé aux producteurs. Le coton a fait apparaître un nouveau type de maison dans l'espace sikassoïse. Ainsi, il a rapproché le niveau de vie de la campagne à celui de la ville. Nous reviendrons sur ce type de maison avec illustration dans la typologie des bâtiments.

- La typologie des maisons construites avec le profit cotonnier des paysans
Il existe, certes, dans l'espace sikassoïse une diversité de types de maisons mais nous avons retenu les catégories de maisons déclarées par les

producteurs comme étant un bien réalisé avec le revenu cotonnier. Nous présentons, sur cette base, une distribution spatiale des producteurs en fonction des types de bâtiments construits avec le lucre cotonnier. Deux catégories de maisons ont été signalées par les paysans comme un bien acquis avec le revenu cotonnier. Il s’agit de la maison en banco avec toiture en tôle et le bâtiment en ciment avec toiture en tôle. Mais la distribution des exploitants en fonction de ces modèles de maisons laisse voir que certains ont construit ces deux types de bâtiments à la fois. La carte⁶ ci-dessous permet de voir la répartition des paysans en fonction des types de maisons.

Carte n°1 : Distribution des producteurs en fonction des catégories de maisons réalisées avec le revenu cotonnier



Source: Données de nos enquêtes, 2012 Conception: DEMBELE A.2013 Réalisation: Cellule de Cartographie de l'ENSUP, 2013

La Maison de Type « A » MTA : les murs de ce modèle de maison sont en banco. La toiture est faite en tôle. Ces murs de banco, souvent, reçoivent une couche de ciment. La MTA est visible à des niveaux variés dans tous les secteurs CMDT de la région de Sikasso. Le secteur de Kignan est la plus faible zone disposant 38,5% de ses producteurs ayant construit ce type de maison. Dans le secteur de Dogo, ce qui est général, c’est la possession de la MTA par les producteurs. Il maintient l’ascendance avec 71,4% de ses exploitants possesseurs de ce type de demeure. La présence de

⁶ Le fond de carte que nous utilisons dans cet article est tiré de la note de conjoncture _2010 de la CMDT.

ce modèle de maison dans tous les secteurs de la région avec des proportions supérieures ou égales à 38,5% s'explique par le fait qu'à l'exception des pointes, des tôles et des bois, les autres matériaux (ciment, fer) qui coûtent très chers n'interviennent pas obligatoirement dans une telle construction rendant facile sa réalisation. Au total, dans la région de Sikasso 48,2% des producteurs sont propriétaires de la Maison de Type « A ».

La Maison de Type « B » MTB: recherchée par la grande majorité des producteurs, la MTB est un bâtiment dont les murs sont en ciment et la toiture en tôle. La rareté de la MTB dans l'espace sikassoïse trouve sa justification dans l'élévation du prix des matériaux de construction. Aussi, la forte fluctuation du prix du coton-graine est accompagnée par une augmentation du prix des intrants vulnérabilisant les initiatives de construction de la MTB. Ici, la splendeur, le plus souvent, fascine l'homme (photo 1).



Photo 1 : Maison construite avec le lucre cotonnier dans le village de Diomantènè, chef-lieu de Zone de Production Agricole (ZPA) dans le secteur de Kadiolo (Cliché de l'auteur, 2012)

Cette construction en ciment est remarquée dans le secteur de base de Kadiolo qui enregistre 11,4% de ses producteurs sous ce type de maison. On note 7,4% ; 6,5% et 5,9% des exploitants possédant un tel type de maison dans les secteurs respectivement: Sikasso ; Bougouni et Koutiala. Les données de nos enquêtes montrent que 2,9% ; 3,2% ; 3,7% des producteurs disposent la MTB successivement dans les secteurs: Yorosso ; Karangana et Niéna. En effet, les exploitants ayant construit ce type de maison avec le gain cotonnier sont de 2,6% à l'échelle régionale.

Le groupe de maison mixte : il désigne les deux types de bâtiments (maison en banco avec toiture en tôle et maison en ciment avec toiture en tôle) faits avec le revenu cotonnier par le producteur. Toujours, le secteur de Kadiolo domine avec 14,3% de ses producteurs ayant réalisé ce type de maison. Ensuite viennent les secteurs Zébala (7,7%) ; Kignan (7,7%) ; Sikasso (7,4%) ; Karangana (6,5%) ; Koutiala (5,9%) et Yorosso (5,7%).

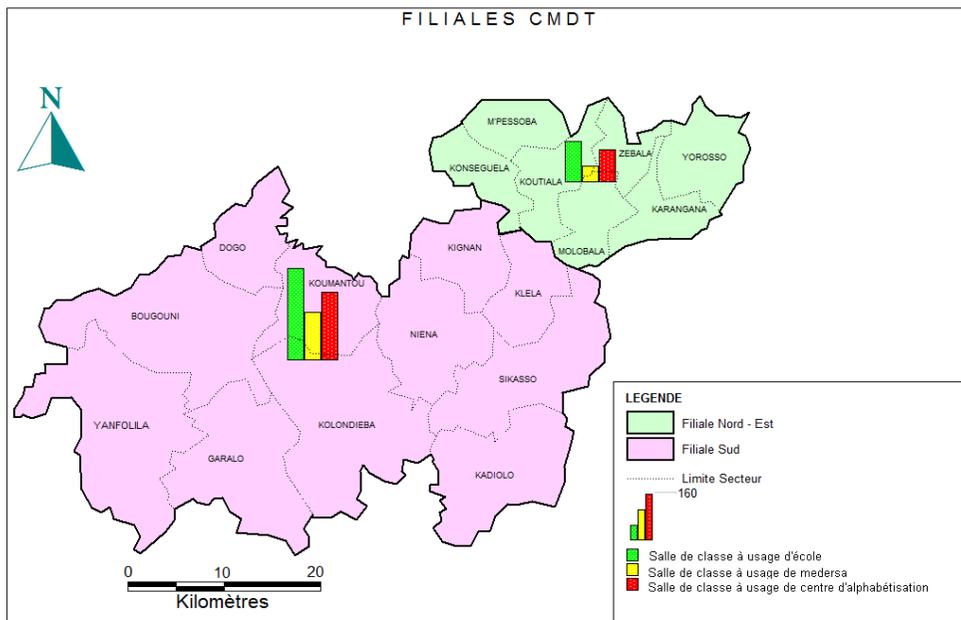
Ainsi, 2,5% ; 3,2% ; 3,3% ; 3,7% et 4,2% des exploitants disposent une telle construction dans les secteurs aussi respectivement Kolondiéba ; Bougouni ; M’pessoba ; Niéna et Molobala. Nous observons alors sur la carte n°1 l’absence de ce type de maison dans les 6 secteurs en occurrence Garalo ; Dogo ; Koumantou ; Yanfolila ; Kléla et Konséguela. Dans l’ensemble de la région de Sikasso, 4,4% des exploitants cotonniers ont construit le groupe de maison mixte.

En somme, nos résultats prouvent que 55,2% des exploitants de la région d’étude ont construit des maisons avec le gain cotonnier. L’accroissement du revenu cotonnier qui s’est affiché par la revalorisation des demeures avec ses matériels de commodité a engendré des clivages entre les producteurs. Tous les exploitants possesseurs de la MTA cherchent la MTB dont les propriétaires veulent faire émerger un nouveau type de maison: la MTC (maison en ciment avec toiture en dalle). Cependant, 44,8% des producteurs n’ont pas construit de maisons avec le profit cotonnier.

Une diversité d’infrastructures éducatives, fruit de la culture du cotonnier

La monétarisation de l’activité cotonnière a eu pour répercussion l’implantation des infrastructures éducatives à Sikasso (carte n°2).

Carte n°2 : Volume des infrastructures éducatives réalisées avec le lucre cotonnier



Source: Données de nos enquêtes, 2012

Conception: DEMBELE A.

Réalisation: Cellule de Cartographie de l'ENSUP, 2013

Un espace bien doté en équipements d'enseignement de base

Le coton a été un facteur dominant de construction de salles de classe dans la région de Sikasso. Pendant les campagnes de forte production caractérisées par une élévation du montant net en caisse, les SCPC exécutent leurs priorités au chapitre desquelles se trouvent la construction des salles de classe soit par ouverture d'école sur leurs terroirs soit pour renforcement des salles de classe construites par les structures publiques, parapubliques et privées. Cependant, devant le fort besoin de construire, les SCPC s'endettent aussi auprès des institutions financières pour faire face aux travaux et la déduction dudit prêt se fait sur leurs revenus. L'espace sikassois se caractérise par 217 salles de classe à usage d'école construites avec le revenu cotonnier. Ainsi, 151 salles (69,6%) sont échelonnées dans la zone de couverture de la filiale Sud. Dans la filiale Nord-Est se trouvent 66 salles (30,4%). Au sein des établissements où le revenu cotonnier a permis de construire une salle de classe et plus, il existe 10259 élèves dont 42,5% sont des filles pour un effectif de pris en charge de 176 enseignants. Le coton est en train de former dans l'espace sikassois les responsables du Mali de demain. La photo 2 est l'image de trois salles de classe réalisées grâce au profit cotonnier.



Photo 2 : Trois salles de classe réalisées avec le gain cotonnier dans le village de Fanidiama, ZPA de Zégoua « B » dans le secteur de Kadiolo (Cliché de l'auteur, 2012)

L'activité cotonnière a nettement produit des salles de classe à usage d'école dans l'espace sikassois. Dans la même veine et ailleurs KOFFI (2011), en analysant la culture du coton dans la zone forestière du Centre-Bandama : les cas de Bouaflé et de Yamoussoukro, a mentionné que le campement de culture appelé Kossou localisé dans le département de Bouaflé a, grâce aux ristournes obtenues de la production cotonnière, bâti une école de trois classes et des maisons d'instituteurs. Sur la même lancée

l'Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique (2002) a écrit que les ristournes et plus-values issues de la vente du coton permettent de réaliser les salles de classe dans les écoles (...). Le coton constitue un facteur de construction de salles de classe à l'usage d'école dans les espaces cotonniers.

Le coton facteur de construction de Medersa⁷

La culture du cotonnier s'est aussi concrétisée par la construction des salles de classe à usage de Medersa. Il ressort que 104 salles disséminées dans l'espace sikassoïse sont construites avec le revenu cotonnier. La répartition de ces salles est la suivante : 78 salles (75%) dans la filiale Sud et 26 salles (25%) dans la filiale Nord-Est.

Les écoles spécifiques : les centres d'alphabétisation

Les centres d'alphabétisation sont le résultat de l'activité cotonnière.

L'espace sikassoïse se caractérisait par la faiblesse des centres d'alphabétisation aux premières heures de l'indépendance du pays. Ces premières heures ont été marquées par la nationalisation des sociétés et entreprises. Ainsi, la CMDT est née suite au protocole d'accord entre la Compagnie Française pour le Développement des Textiles (CFDT) et le gouvernement malien en 1974. Au cours de cette année de réelles difficultés de commercialisation sont apparues. La CMDT a, au regard de la situation, intégré une approche plus participative des producteurs au pesage de leurs productions et adopté un retrait progressif de son équipe au pesage du coton-graine. Cette approche a donc entraîné l'introduction de l'alphabétisation dans les programmes de formation des producteurs dont les premiers formateurs ont été les chefs de Zone d'Animation et d'Expansion Rurale (ZAER). Formés dans les salles de classe, les bâtiments privés et sous les hangars, les producteurs ont fini par mettre la construction des salles d'alphabétisation dans leurs programmes d'équipement. L'espace sikassoïse s'identifie par 167 salles d'alphabétisation réalisées avec le profit cotonnier. En effet, 67,1% de ces réalisations se trouvent dans la filiale Sud et 32,9% dans celle du Nord-Est. Cette alphabétisation a contribué à l'ouverture de l'esprit des ruraux devenus plus réceptifs aux nombreuses innovations issues de la culture cotonnière. Ainsi, les paysans sont de plus en plus aptes à faire face aux contraintes diverses qui accompagnent la culture du cotonnier.

En définitive, 44,3% des infrastructures éducatives de la filiale Sud sont des salles à usage d'école ; 22,9% pour la medersa et 32,8% consigné pour l'alphabétisation. Au niveau de la filiale Nord-Est, nous avons 44,9% ; 17,7% et 37,4% respectivement pour l'école, la Medersa et l'alphabétisation.

⁷Ce sont des établissements où l'on enseigne l'arabe, souvent franco-arabe. Du franco-arabe, c'est l'arabe qui domine.

A l'échelle de la région, il y a pour les infrastructures à usage d'école, de medersa et d'alphabétisation successivement 44,5% ; 21,3% et 34,2%.

La couverture sanitaire en question

Le revenu cotonnier n'a pas seulement permis la construction des infrastructures éducatives. Devant l'urgence et la nécessité des besoins, il a permis de bâtir des maternités. L'espace sikassoïse se caractérisait au début des années d'indépendance par la grande faiblesse de ses infrastructures sanitaires. Cette grande faiblesse des infrastructures dans une vaste étendue régionale (71790 Km²) allongeait le rayon de couverture sanitaire dans la région et rendait difficile l'accès aux soins de santé des populations rurales. Des difficultés énormes étaient rencontrées dans l'évacuation des patients qui des fois rendaient l'âme en cours de chemin sans voir les agents de santé. Quant aux femmes enceintes, elles accouchaient avec peine à la maison dans les conditions piteuses ; celles dont les maris les aidaient à parvenir aux aires de santé pouvaient enfanter aussi en cours de route dans les minables conditions. Longtemps restés à la recherche du pouvoir financier, les producteurs ont actuellement obtenu une augmentation du prix du coton-graine permettant alors une épargne. Devant le besoin croissant, le lucre cotonnier a favorisé la construction d'édifices sanitaires (tableau n°2).

Tableau n°2: Répartition des maternités construites avec le profit cotonnier par filiale

Filiales	Maternités construites avec le lucre cotonnier	
	Effectif	Pourcentage (%)
Sud	19	76
Nord-Est	6	24
Total	25	100

Source : Enquête personnelle, 2012

Au regard du tableau n°2, 76% des infrastructures de santé de la région d'étude se trouvent dans la zone de couverture de la filiale Sud. Elles viennent compléter les réalisations sanitaires faites par les services publics, parapublics et privés. Cette implantation d'édifices sanitaires a réduit les rayons entre les infrastructures sanitaires et participe au rétrécissement des flux de populations vers les centres de références et hôpitaux. Notons que les infrastructures sanitaires ont rendu bon nombre de populations propriétaires d'acte de naissance les rendant aptes pour d'importants devoirs.

Les magasins de stockage des intrants, un apport de la culture du cotonnier

Dans le cadre de la protection des intrants, les membres du Conseil d'Administration (CA) des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton

(SCPC) ont pu convaincre les adhérents de la nécessité de construction des magasins (tableau n°3).

Tableau n°3: Volume des magasins construits avec le revenu cotonnier par les producteurs

Filiales	Magasins construits avec le revenu cotonnier	
	Effectif	Pourcentage (%)
Sud	277	71,2
Nord-Est	112	28,8
Total	389	100

Source : Enquête personnelle, 2012

Ces magasins, actuellement, constituent un capital productif dans l'espace sikassois. En effet, compte tenu de l'impraticabilité de beaucoup de pistes saisonnières de la région d'étude, les camions de la CMDT déposent souvent à mi-chemin les intrants de certaines SCPC. Ainsi, les SCPC des villages dans lesquels ces intrants ont été déchargés les protègent avant l'arrivée de leurs propriétaires. Beaucoup de SCPC, certes, sauvegardent gratuitement ces intrants mais le paiement de frais de magasin a déjà émergé chez certaines SCPC. Une telle pratique existe dans le secteur de Kadiolo. Ces frais n'ont pas fait d'abord l'objet d'homologation locale.

Les équipements d'éclairage, hydrauliques et de communication

La demeure du producteur cotonnier sikassois est éclairée de maintes façons en fonction du revenu de l'UPC. Dans l'espace rural, la lampe à huile est presque évincée par celle à pétrole qui constituait naguère l'important moyen d'éclairage des résidences d'une part et d'autre part ces deux lampes précitées sont en voie d'être oblitérées par des plaques solaires alimentant les accumulateurs thermiques permettant l'allumage des ampoules. On note que 6% des exploitants cotonniers n'ont pas éclairés leurs maisons avec le revenu cotonnier. Ici, c'est le lieu où nous rencontrons la lampe à huile qui pour l'exploitant n'est pas un apport de la culture du cotonnier. Outre, ce moyen d'éclairage traditionnel, il y a la lampe à pétrole qui éclaire aujourd'hui la maison de 39% des producteurs de la région. Toutefois, les plaques solaires sont largement utilisées pour l'éclairage de la maison (55% des exploitants utilisent des plaques solaires pour l'éclairage de leurs maisons).

La propagation des maladies hydriques a incité les producteurs cotonniers à orienter leur revenu vers le domaine de l'hydraulique villageoise. Au total, 368 puits ont été creusés avec le lucre cotonnier par 70% des exploitants. Ceci équivaut à un puits en moyenne par producteur ayant creusé. Dans cette masse d'infrastructures hydrauliques, il existe 320 puits fonctionnels et 48 non fonctionnels.

A l'heure actuelle de l'évolution des espaces ruraux, l'émergence de nouveaux réseaux de communication a été perçue comme une nécessité. Ainsi, deux réseaux à savoir Orange et Malitel s'ajoutent à la Société des

Télécommunications du Mali (SOTELMA). Suite à un certain nombre d'accords entre Malitel et SOLETEMA, ces deux sociétés ont fusionné pour donner la SOLTELMA/Malitel. Si en 2000, il était rare de voir les installations d'un réseau de télécommunication dans les terroirs ruraux, aujourd'hui, il y a une dissémination dans ces espaces, de réseaux mobiles de télécommunication. L'implantation de ces installations a incité les populations à s'approprier des téléphones portables. Les résultats de nos enquêtes révèlent que 41,2% des producteurs possèdent de téléphones portables. La possession de téléphones par les producteurs a montré son utilité dans l'exploitation. En effet, autrefois certaines commissions exigeant des déplacements privaient pendant des heures l'unité de production de bras valides. Aujourd'hui, un coup de téléphone suffit. Cependant, 58,8% des exploitants ne disposent pas encore de téléphones. Deux facteurs expliquent cette non acquisition de portables. Il y a d'abord la non-couverture de certaines zones de l'enquête par les réseaux mobiles de communication. Ensuite, on note le désintéressement des personnes âgées ayant des difficultés à manipuler les téléphones portables.

Conclusion

Une analyse de l'effet structurant de la culture du cotonnier dans l'espace sikassoïse n'a jusqu'à présent pas été réellement abordée. Bon nombre d'auteurs parlent de biens possédés par les producteurs mais sans les dissocier. Alors, ici, il y a lieu de comprendre que tout bien possédé avec le revenu cotonnier est un bien du producteur mais tout bien de l'exploitant n'est pas forcément obtenu avec le profit cotonnier. La présente recherche a scruté le capital acquis avec le lucre cotonnier des producteurs. Elle nous a permis de comprendre que de multiples et divers équipements ont été obtenus avec le gain cotonnier. Devons-nous ajouter rapidement que ce sont les réformes entreprises par le gouvernement dans le secteur cotonnier qui sont à la base de l'émergence de ces biens.

References:

- CHAUCHART (V.), 2005, *Culture du coton et dégradation des sols dans le Mouhoun (Burkina Faso)*, thèse de doctorat de géographie de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne, Ecole Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société, 1-45 PP
- DELARUE (J.), MESPLE-SOMPS (S.), NAUDET (J.D.) et ROBILLIARD (A.S.), 2009, *Le paradoxe de Sikasso : Coton et pauvreté au Mali*, Document de travail, IRD/AFD, 28 P.
- FOLEFACK (D. P), 2010, *Coordination des acteurs dans le contexte de crise : le cas de la filière coton au Cameroun depuis 1990*, thèse de

Doctorat-Discipline : Economie, Université de Rennes 2 Haute-Bretagne, 322 P

GAHUNGU (A.), 2012, *Dynamique et perspectives de la filière cotonnière du Burundi*, Thèse de doctorat en Sciences agronomiques et ingénierie biologique, Communauté Française de Belgique, Académie universitaire Wallonie-Europe, Université de Liège-Gembloux Agro-Bio TECH, 224 P

GUMUCHAIN (H.) et MAROIS (C.), 2000, *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement, territorial, environnement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Economica, 1-400 PP

KOFFI (S.Y), 2011, *Etude géographique de la culture du coton dans la zone forestière du centre-Bandama : les cas de Bouaflé et de Yamoussoukro*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Cocody-Abidjan 486 P

MIROUDOT (S.), 2004, *Quel avenir pour l'initiative sectorielle en faveur du coton après l'échec de Cancún ?*, Groupe d'économie mondiale, SCIENCES PO, 32 P

O.B.E.P.A.B, 2002, *Le coton au Bénin : rapport de consultation sur le coton conventionnel et le coton biologique au Bénin*, 36p.

SCHWARTZ (A.), 1985, *Le paysan et la culture du coton au Togo*, éd ORSTOM, Collection TRAVAUX et DOCUMENTS n°186, Paris, 106 p.

OXFAM, 2002, *Cultiver la pauvreté*, L'impact des subventions américaines au coton sur l'Afrique, Document de Briefing d'Oxfam, 42 p.